



OACA/DCTA/DN

**PERSONNEL NAVIGANT TECHNIQUE  
[PNT]**

**FICHE N°17  
PNT/09**

**DEMANDE DE PROROGATION  
DE LA QUALIFICATION D'INSTRUCTEUR**

- De vol avion/hélicoptère (FI)
- De qualification de classe avion (CRI)
- De qualification de vol aux instruments avion/hélicoptère (IRI)

Page 1 / 1

Je soussigné ;

Nom: ..... Prénom : .....(TEL :.....),  
ai-je l'honneur de vous demander de bien me délivrer le (s) titre(s), ci-dessus, mentionné(s) [ Mettre une croix dans la (les) case(s) correspondante(s) ]. Les pièces jointes à ma demande sont les suivantes :

<b>PROROGATION DE LA QUALIFICATION [IRI] OU [FI]</b>	<b>PROROGATION DE LA QUALIFICATION [CRI]</b>
1. La licence du candidat assortie des qualifications de classe appropriées en cours de validité ; 2. La qualification postulée peut être prorogée sur présentation de deux attestations parmi les trois suivantes : I. Une attestation émise par l'organisme employeur justifiant l'expérience minimale requise en tant qu'instructeur pendant la période de validité de la qualification ; II. Une attestation justifiant que l'intéressé ait suivi un séminaire de recyclage d'instructeur de vol ; III. Une attestation de réussite, au titre d'un contrôle de compétence, l'épreuve pratique d'aptitude pour l'obtention de la qualification d'instructeur de vol avion dans les 12 mois précédant. 3. Un certificat médical de classe [1] en cours de validité ; 4. Le carnet de vol arrêté et visé par l'organisme employeur ; 5. Le reçu de paiement des redevances aéronautiques : (FI /IRI : 10 DT).	1. La licence du candidat assortie des qualifications de classe appropriées en cours de validité ; 2. La qualification postulée peut être prorogée sur présentation d'une attestation prouvant que l'intéressé, au cours des 12 mois précédant la date d'expiration de la qualification d'instructeur, ait : I. Dispensé au moins 10 heures d'instruction en vol ; ou II. Dispensé d'une manière satisfaisante un cours de recyclage d'instructeur de qualification de classe avion ; ou III. Ait suivi un cours de recyclage d'instructeur de qualification de classe avion. 3. Un certificat médical de classe [1] en cours de validité ; 4. Le carnet de vol arrêté et visé par l'organisme employeur ; 5. Le reçu de paiement des redevances aéronautiques : (CRI : 10 DT).

Remarques : - 1°/ Lieu du dépôt du dossier : Bureau des Licences - Siège 3 de l'OACA.  
- 2°/ Lieu du paiement des redevances : Caisses de l'OACA sises aux différents Aéroports.

Date et signature du demandeur : .....

Titre reçu le : ..... Signature du demandeur : .....